



**UNE FORCE
POUR L'AVENIR**

cgt.dassault.secl@orange.fr

COMPTE RENDU DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL

Du 16 mai 2014

- 1) Pour la énième fois, Combien d'embauches prévues en CDI pour l'établissement de Seclin en 2014 avec des chiffres cette fois ci, que vous deviez donner en CE du 17 avril 2014 ?

Pour la énième fois, Le directeur a répondu que ce n'est pas du ressort des DP.

La CGT a répondu que oui, cette question est une réclamation des salarié(e)s et elle dépend bien du DP alors la direction ne veut pas nous donner l'avancement sur les futures embauches.

- 2) Où en est-on, avec la question n ° 5 du mois avril sur l'utilisation des tickets restaurants à la cantine API ?

Le directeur n'est pas contre, mais API ne veut pas.

Ainsi donc, comme l'a rappelé la CGT, ce qui serait possible pour API dans d'autres entreprises ne le serait pas chez Dassault. Curieux, à moins que la Direction s'abrite derrière l'API pour rejeter cette demande de bon sens. Mais il est vrai le bon sens, la Direction ne connaît pas !

- 3) Suite à votre réponse à la question n ° 6 du mois dernier, quelles sont les formalités et les modalités pour que les IRP des sous-traitants, puissent voir leurs salariés dans l'établissement de Seclin ?

Non, la direction ne veut pas laisser rentrer les OS extérieures, en fait d'après la direction, Ils ne peuvent venir que pour les plan de prévention ou à la demande de leur direction avec un pouvoir.

La CGT voit que la direction nous parle de pouvoir donné par l'employeur au syndicat. Alors qu'un syndicat est totalement libre car les délégués ont été élus par les salarié(e)s de leur entreprise.

La direction ne serait-elle pas en train de nous faire un délit d'entrave envers les OS extérieures. Affaire à suivre.....

4) Nous demandons la remise en état des douches.

Le directeur va y regarder.

La CGT a remonté les problèmes d'hygiène sur les murs et le plafond, aussi une remise en état des cabines de douches s'impose.

5) Nous demandons que les salarié(e)s soient équipés d'une dotation de vêtements exemple : (pull) approprié pour l'hiver 2014-2015, selon le conseil de notre ergonome société.

La direction a dit non !!! Non !! Non !!! Non !!! Et non !!!

La CGT ne comprend pas la position de la Direction qui va à l'encontre des recommandations de l'ergonome.

Décidément, la Direction est plus réactive pour chasser les malades que de traiter les problèmes à la source. Ce qui est donc vrai pour les risques psychosociaux, est vrai pour les coups de froids auxquels les salariés sont exposés.

6) Nous demandons l'avancement sur l'enveloppe exceptionnelle budgétée, reconnue par la DG, pour la cohésion sociale au niveau de l'établissement.

Le directeur nous a répondu qu'un état d'avancement sur les AI sera donné en CE du mois juillet 2014 sur le premier semestre.

La CGT sera attentive sur ce sujet.